

# EC « Accompagnement des personnes handicapées »

**Code Apogée : EP8THANC**

EC libre accessible aux étudiants de Licence et de Master

Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser et former les étudiants de Licence et de Master à l'accompagnement de personnes handicapées et plus particulièrement des étudiants handicapés de l'Université Paris 8. Cet EC dépend du Service Accueil Handicap.

## CONTACT

Mail : [accueil.handicap@univ-paris8.fr](mailto:accueil.handicap@univ-paris8.fr)

Tél. : 01 49 40 71 74

Bureaux : A048-049

Horaires d'ouvertures au public :

Lundi et mercredi : 10h-12h30/14h-17h

Jeudi : 14h-17h

Vendredi 10h-12h30

## Contenu – organisation des enseignements

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants de l'Université Paris 8, de personnels du Service Accueil Handicap et d'intervenants professionnels extérieurs (DRH établissement public ou privé, professionnels de l'accompagnement ou du suivi des personnes handicapées, etc...).

### 10 heures de cours (CM)

- Introduction à la notion de handicap, évolution des mentalités et de la législation ;
- Situations de Handicap moteur, sensoriel, Troubles psychiques, Troubles cognitifs, et Maladies viscérales ;
- Handicap et emploi : législation, inclusion, accompagnement, reclassement, gestion de carrière.

### 4 heures de TD

- Études de cas : analyse d'une situation de handicap et des compensations.

### 4 heures de TP

- TP accessibilité physique (accessibilité campus),
- TP accessibilité numérique (compensation des handicaps liés à la lecture – handicap visuel, dys-\*, etc., création d'un document accessible, adaptation de document).

### 16 heures d'activité

La nature des activités qui vous seront confiées dépend des besoins du service, les dates et les horaires des activités seront choisis en fonction de votre emploi du temps.

- Accompagnement auprès des étudiants handicapés de l'Université Paris 8 (prise de note, secrétariat d'examen, surveillance d'examen, lecteur, accompagnement sur le campus, tutorat, interface LSF),

- Participation à des actions de sensibilisation au sein de l'université

## Capacité d'accueil et admission

La capacité d'accueil est de 20 places. L'EC sera ouvert chaque semestre. Il est demandé une lettre de motivation, envoyée par mail à : [accueil.handicap@univ-paris8.fr](mailto:accueil.handicap@univ-paris8.fr), aux étudiants qui souhaitent s'inscrire.

## Planning des cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019/2020

➤ **Les cours théoriques (18h) ont lieu le lundi de 09h à 12h du 05/11/19 au 10/12/19 inclus :**

■ Mardi 05 novembre 2019 (salle C 223-24)

CM : Introduction à la notion de handicap, évolution des mentalités et de la législation, situations de Handicap  
*Intervenant : Dominique ARCHAMBAULT, Paris 8*

■ Mardi 13 novembre 2019 (salle C 223-24)

TD (études de cas) Situations de handicaps: analyse d'une situation de handicap et des compensations (Etudes supérieures)  
*Intervenant : Elka PARVANOVA, Paris 8*

■ Mardi 19 novembre 2019 (salle C 223-24)

CM : Pratiques inclusives : la prise de notes  
*Intervenant : Catherine GOUEDARD, Paris 8*

■ Mardi 26 novembre 2019 (salle C 223-24)

TP : Accessibilité numérique  
*Intervenant : Dominique ARCHAMBAULT, Paris 8*

■ Mardi 03 décembre 2018 (salle C 223-24)

TP : Accessibilité physique  
*Intervenant : Gérard UZAN, Paris 8*

■ Mardi 10 décembre 2019 (salle C 223-24)

TD (études de cas) : Situations de handicap : analyse d'une situation de handicap et des compensations au sein de l'entreprise (Insertion professionnelle)  
*Intervenant : Marie LE BORGNE, ATHALAN*

➤ **A ces cours théoriques s'ajoutent des activités pratiques (16h) qui seront définies avec le service accueil handicap : à convenir avec le service Accueil Handicap**

➤ **Notation :**

**La notation s'effectuera sur la base de 4 critères :**

- 1. L'assiduité en cours (tous les cours étant obligatoires)**
- 2. L'assiduité dans l'activité pratique**
- 3. La qualité de l'activité pratique**
- 4. Un devoir de 4-5 pages structuré sur :**
  - les problématiques abordées lors de chaque séance
  - les activités pratiques
  - une étude de cas au choix (en prenant comme exemples les cas étudiés lors de la séance du 26/11/19)
  - votre avis et vos préconisations

**Le devoir doit être envoyé par mail avant le 5 janvier 2019 à :**

[dominique.archambault@univ-paris8.fr](mailto:dominique.archambault@univ-paris8.fr) et [accueil.handicap@univ-paris8.fr](mailto:accueil.handicap@univ-paris8.fr)